



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
COMMUNE DE THEROUANNE

MAIRIE  
5 place de l'Eglise  
62129 THEROUANNE

Tél. 03.21.95.51.87

therouanne.mairie@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du Conseil  
Municipal du 09 Avril 2019**

L'an deux-mille dix-neuf, le 09 Avril à 19h, le Conseil Municipal de Théroouanne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Alain CHEVALIER en suite de convocation en date du 02 Avril. Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de : M. Michel ROPITAL et M. Laurent PETTE, absents excusés qui ont donné procuration. Mme Aurélie LESERNE, absente excusée.

Mme Ginette VARLET est désignée secrétaire de séance. Le compte-rendu du précédent conseil municipal n'appelle pas d'observations. Le conseil passe à l'étude des questions mises à l'ordre du jour :

**I) Délibérations**

**1) Vote du Compte de Gestion du Percepteur et du Compte Administratif - Exercice 2018**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion du Percepteur 2018.

Section de fonctionnement :

- Recettes cumulées : 1 344 873,29 €
- Dépenses cumulées : 783 306,60 €
- Résultat de clôture : 561 566,69 €

Section d'investissement :

- Recettes cumulées : 279 561,16 €
- Dépenses cumulées : 201 029,25 €
- Résultat de clôture : 78 531,91 €

Restes à réaliser en Dépenses : 0 €

Restes à réaliser en Recettes : 10 500 €

Excédent total de financement : 89 031,91 €

Le Conseil Municipal se prononce sur le compte de gestion du percepteur.  
Le résultat de vote est le suivant : pour à l'unanimité.

Monsieur le Maire s'étant retiré. Le Conseil Municipal sous le Présidence de Mme DEZEQUE Andrée est amené ensuite à se prononcer sur le compte administratif.  
 Le résultat du vote est le suivant : pour à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Le résultat de l'excédent de fonctionnement 561 566,69 € est donc affecté au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

2) Vote du Budget Primitif 2019 - Vote des taux d'imposition

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'obligation de voter le Budget primitif pour le 18 avril 2019 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le Budget Primitif de la commune de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT :

	Dépenses	Recettes
Crédits votés	1 337 707,69 €	776 141,00 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Résultat de fonctionnement reporté (002)		561 566,69 €
TOTAL	1 337 707,69 €	1 337 707,69 €

INVESTISSEMENT :

	Dépenses	Recettes
Crédits votés	651 850,00 €	562 818,09 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent		10 500,00 €
Résultat d'exécution de la section d'investissement (001)		78 531,91 €
TOTAL	651 850,00 €	651 850,00 €
TOTAL BUDGET 2019	1 989 557,69 €	1 989 557,69 €

### 3) Vote des taux d'imposition

Il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir les taux des 3 taxes à leur niveau. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2019 à :

- Taxe d'habitation : 17, 67%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21, 64%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37, 96%

### 4) Modifications Statutaires du SIDEN-SIAN

M. le Maire explique que le conseil municipal doit se prononcer sur les modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 7 février 2019 (avec une date de prise d'effet correspondant à celle du premier tour de scrutin des prochaines élections municipales) et ayant pour objet le regroupement des compétences "production d'eau potable" et "distribution d'eau potable" dont est doté le Syndicat en une seule compétence "eau potable" avec une date de prise d'effet correspondant à celle du premier tour de scrutin

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les statuts modifiés du Syndicat.

### 5) Acquisition des parcelles pour le parking

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de Maître DUMONT pour l'acquisition des parcelles près de la Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable avec : 1 voix contre, 2 abstentions, 8 pour pour acquérir les 2 parcelles n° 709 d'une superficie de 3 840 m<sup>2</sup> et la n° 710 pour une superficie de 9 203 m<sup>2</sup> pour un prix global de 30 000 € hors frais de notaire.

Pour cette acquisition, le Conseil Départemental a prévu une subvention de 10 500 €. Ce parking et le chemin piétonnier permettront en effet de mieux sécuriser l'accès au Collège par la rue des Tanneurs. Des subventions complémentaires ont été demandées à l'Etat (DSIL) et au Département (FARDA).

Monsieur le Maire est chargé en ce qui le concerne à signer tous documents afférents à cette vente.

II) Questions diverses et Informations

1) Cérémonie du 8 mai 2019

## INVITATION

### **CEREMONIE DU 8 MAI 2019**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal,  
Ont l'honneur de vous inviter à participer à la Cérémonie Commémorative du

**Mercredi 8 MAI 2019 à THEROUANNE**

Le programme est le suivant :

- \* 10h30 : Cérémonie du souvenir au Monument aux Morts  
(rassemblement Place de l'Eglise)  
Dépôt de gerbe
- \* 10h45 : Allocutions
- \* Vers 11h : Verre de l'amitié à la Salle des Fêtes

2) Préparation du 14 Juillet 2019

(Voir invitation)



MAIRIE  
5 Place de l'Eglise  
62129 THEROUANNE

Tél : 03.21.95.51.87  
therouanne.mairie@wanadoo.fr

# THEROUANNE

## FETE NATIONALE 2019



### Dimanche 14 Juillet

- 11h **Cérémonie du souvenir au Cimetière de Théroouanne**  
à la mémoire des victimes civiles du bombardement de Théroouanne du 22 mai 1940.  
Carré des Belges.
- 11h40 **Dépôt de gerbes au Monument aux Morts**  
Hommage aux soldats morts au combat en 1917  
Hymnes nationaux français, anglais et belge
- 12h Lâcher de pigeons par la société des colombophiles « Les Amis réunis »
- 12h15 **A la salle des fêtes**  
Remise de médailles du travail  
**Discours Officiel**
- 12h30 Apéritif musical
- 13h00 **Pique-nique sous le chapiteau** (chacun apporte son repas et ses couverts).  
Les boissons sont offertes par la commune.
- vers 14h30 **Gala de danse gratuit**  
Par l'Association "Dance with you" de Blendecques



### ANIMATIONS GRATUITES du Dimanche 14 juillet 2019

- 12h à 18h Manège pour enfants gratuit
- Vers 17h Distribution de friandises aux enfants



### Travaux à prévoir

- Près de TERNOVEO : pierre à remettre pour éviter le passage des camions et tracteurs sur le chemin.
- Voir les travaux au logement de la Poste :
  - Réparation de la faitière
  - Vérification des réparations faites sur la toiture l'an dernier
- Plateforme au dessus de la poste. Vérifier s'il n'y a pas de problème d'infiltration. Repérage et réparation des trottoirs.(dresser un inventaire).
- Protéger le passage piéton près de la quincaillerie DHOYE afin d'empêcher le stationnement.

### Questions diverses

- Déviation lors des travaux au niveau du pont (travaux prévus du 14 juillet au 15 août). Le département doit mettre en place la signalisation.

La séance est levée à 21h35.